

Janvier 2019

Les 23 communes
de la Communauté
de Communes

Amayé-sur-Orne
Avenay

Baron-sur-Odon

Bougy

Esquay-Notre-Dame

Évrecy

Feuguerolles-Bully

Fontaine-Étoupefour

Fontenay-le-Marmion

Gavrus

Grainville-sur-Odon

La Caine

Laize-Clinchamps

Maizet

Maltot

May-sur-Orne

Mondrainville

Montigny

Préaux-Bocage

Sainte-Honorine-du-Fay

Saint-Martin-de-Fontenay

Vacognes-Neuilly

Vieux

Bulletin n° 4

Communauté de Communes
Vallées de l'Orne & de l'Odon

FOCUS

ÉCOLES DE MUSIQUE ET DE DANSE

P. 14-15

TERRITOIRE



P.18 UN TERRITOIRE EN ÉVOLUTION

SOMMAIRE

P. 3 - 13

Commissions

P. 14 - 15

Focus

P. 16 - 17

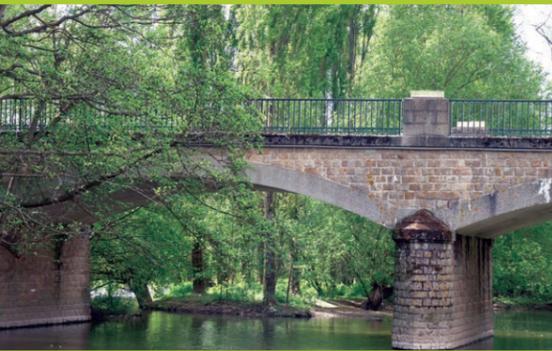
Déchets ménagers

P. 18

Territoire

P. 19

OMAC



UNE SUGGESTION ?

Ce bulletin est le vôtre, aidez-nous à le faire évoluer. Vos remarques et suggestions sont les bienvenues !

2 rue d'Yverdon - 14210 Évrecy
Accueil du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30
Tél. 02.31.73.11.98
contact@vallees-orne-odon.fr

Directeur de publication :

Bernard ENAULT

Rédacteur en chef :

Marc BOILAY

Conception et mise en page :

Nouveau Regard - Caen

Parution :

Janvier 2019

11 500 ex

Édito



En ce début d'année 2019, vous pourrez lire dans ce bulletin l'application de toutes les compétences sur lesquelles nous avons travaillé afin de les rendre exécutoires, ainsi que chaque Vice-président qui en a la charge. Elles s'appliquent depuis le 1^{er} janvier.

Ce fut un travail fastidieux mais je reste persuadé que notre structure en a non seulement les moyens mais trouvera également une homogénéité pour son territoire. En effet, l'exercice de ses compétences permettra d'unifier et d'essayer d'avoir une égalité du citoyen face aux différents services qu'il est en droit d'attendre. Notre volonté ne faillit pas, mais j'exprime quelques réserves car je ne suis pas sûr que les organismes partenaires puissent nous apporter les aides comme par le passé.

En effet, depuis quelques années, nous voyons bien les finances à travers les dotations qui, même si elles sont maintenues à l'heure d'aujourd'hui, ont considérablement baissé. Les événements auxquels nous assistons font une fois de plus évoquer certaines réductions des dépenses publiques. J'y vois là sûrement une baisse des aides aux collectivités, qu'elles soient de Mairie ou de communauté de communes.

Nous mettrons tout en œuvre pour la réussite de notre plan d'actions. Il en va de l'intérêt de notre jeunesse ainsi que de tous les foyers. Ensemble et unis, comme nous l'avons été jusqu'à ce jour, nous devons réussir dans l'entreprise et le chemin que nous nous sommes tracés.

En cette période de fêtes, je souhaite à chacun et chacune mes meilleurs vœux de réussite pour les projets qui vous sont chers et qu'une paix sociale puisse s'installer sur notre Nation.

Bernard ENAULT
Président



Hubert PICARD
Vice-Président

MEMBRES DE LA COMMISSION

- Bernard ENAULT - Président
- Michel BANNIER - Vice-Président
- Didier BERTHELOT - Vice-Président
- Daniel BLIN - Conseiller Municipal
- Gilbert DUVAL - Conseiller Titulaire
- Henri GIRARD - Vice-Président
- Rémy GUILLEUX - Conseiller Titulaire
- Henri LOUVARD - Conseiller Titulaire
- Jean-Louis MALAQUIN - Conseiller Titulaire
- Laurent PAGNY - Vice-Président
- Martine PIERSIELA - Vice-Présidente
- André POSTEL - Conseiller Municipal
- Dominique ROSE - Vice-Président

PÔLE METROPOLITAIN
CAEN NORMANDIE MÉTROPOLE

Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales

COMMISSION N°1

RELATIONS PUBLIQUES &
INSTITUTIONNELLES, LEADER,
PÔLE MÉTROPOLITAIN,
REPRÉSENTATIONLa contractualisation avec nos partenaires (État, Région, Département),
au cœur des dispositifs de soutien des politiques publiques.

Notre communauté de communes a contractualisé avec l'État et le Département une programmation pluriannuelle des investissements d'équipements, le développement d'actions dans les domaines de la culture et de la transition énergétique. La contractualisation avec la Région est en cours d'achèvement.

Ces différentes contractualisations permettent un dialogue plutôt constructif et une adaptabilité de nos projets sur un constat partagé.

La rigueur budgétaire s'impose à tous les échelons de gestion des politiques publiques, y compris le nôtre. Attention toutefois à ce que ce niveau de soutien financier de nos partenaires reste compatible avec la réalité de nos besoins.

UN PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL
AVEC CAEN NORMANDIE MÉTROPOLE

Au printemps 2017, Caen Normandie Métropole et ses partenaires, la Chambre d'Agriculture du Calvados et l'Agence d'Urbanisme de Caen Métropole (AUCAME), ont été sélectionnés dans le cadre d'un

appel à projet régional pour l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT).

Un PAT est un projet collectif visant à rapprocher les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales, les acteurs de la société civile et les consommateurs et à développer l'agriculture ainsi que la qualité de l'alimentation sur un territoire donné.

Les PAT répondent à l'enjeu d'ancrage territorial de l'alimentation et revêtent une dimension :

- **Économique** : structuration et consolidation des filières dans les territoires, rapprochement de l'offre et de la demande, maintien de la valeur ajoutée sur le territoire, contribution à l'installation d'agriculteurs et à la préservation des espaces agricoles ;

- **Environnementale** : développement de la consommation de produits locaux et de qualité, valorisation d'un nouveau mode de production agroécologique, dont la production biologique, préservation de l'eau et des paysages, lutte contre le gaspillage alimentaire ;

- **Sociale** : éducation alimentaire, création de liens, accessibilité sociale, lutte contre la précarité alimentaire, valorisation du patrimoine.

Le 15 octobre dernier avait lieu la présentation des **six axes** stratégiques devant se décliner en actions du PAT :

1. Mettre en place une gouvernance alimentaire métropolitaine.
2. Prendre en compte l'alimentation dans la planification et le foncier.
3. Soutenir l'économie de proximité.
4. Renforcer la collaboration et le lien social.
5. Favoriser l'approvisionnement local dans les collectivités.
6. Communiquer sur l'identité alimentaire locale, sensibiliser, éduquer et former.

Le PAT sera ce que nous en ferons individuellement et collectivement à l'échelle de notre territoire de proximité. Nous participons activement à sa mise en œuvre. ■



COMMISSION N°2

Chemin rural



Henri GIRARD
Vice-Président

MEMBRES DE LA COMMISSION

- **Didier BERTHELOT** - Vice-Président
- **Marc BOILAY** - Vice-Président
- **Christian LERÉVÉREND** - Conseiller Titulaire
- **Henri LOUVARD** - Conseiller Titulaire
- **Laurent PAGNY** - Vice-Président
- **Hubert PICARD** - Vice-Président
- **Martine PIERSIELA** - Vice-Présidente

rien ne nous interdit d'élargir la réflexion pour disposer d'offres alternatives. Pour le second point, **pourquoi ne pas solliciter celles et ceux d'entre vous qui accepteraient d'examiner la faisabilité de liaisons locales d'une commune à l'autre ?**



En plus de votre propre connaissance du terrain, divers « outils » peuvent être utilisés : cartes topographiques au 1/25.000^e, plan cadastral, photos aériennes, documents anciens, Google Maps, Google Earth, témoignages d'habitants installés depuis longtemps... Des tronçons de chemins ruraux ont pu être volés au détriment de la commune mais être toujours sa propriété. Il suffit de vouloir rétablir leur emprise.

C'est en hiver que la nature prépare le printemps. Pourquoi ne consacriez-vous pas, individuellement ou en groupe, quelques heures hivernales à préparer un itinéraire champêtre, agréable et paisible pour rendre visite à vos voisins pendant les belles journées estivales ? ■

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE & DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Des voies douces pour tous !

Combien d'entre nous ne rêvent pas, surtout pendant les belles et longues journées du printemps et de l'automne, de pouvoir se rendre à pied ou à bicyclette, tranquillement et en sécurité, dans les communes voisines ?

Il existe bien les routes, souvent départementales, mais parcourues par un nombre croissant de voitures et de véhicules de toutes sortes. Nombre d'entre elles, labourées jusqu'au bitume, mettent piétons et cyclistes en insécurité permanente. Comment, dans ces conditions, profiter seul, en famille, entre amis, de moments qui pourraient être plaisants et reposants ? Comment profiter du paysage et de l'environnement quand on est constamment sur le qui-vive ?

Et, pourtant, nous sommes de plus en plus nombreux à aspirer à cette pratique gratuite, écologique, bienfaitrice pour le corps comme pour l'esprit.

Les pistes cyclables réglementaires constitueraient la solution idéale pour aller d'un village à l'autre. Mais leur réalisation est coûteuse et suppose l'acquisition des

emprises indispensables ; ce qui s'avère très fréquemment difficile et très long, voire impossible.

Combien de communes y songent depuis des années et n'ont encore jamais réussi à concrétiser leurs souhaits ! Sans s'interdire cet objectif, les chemins ruraux qui sillonnent le territoire communautaire ne pourraient-ils pas être utilisés comme alternative au « tout piste cyclable » pour réaliser, beaucoup plus rapidement, des liaisons douces qui mailleraient ainsi notre communauté « Vallées de l'Orne et de l'Odon » ?

Pour y parvenir, deux sujets sont à traiter :
 • définir le type d'aménagement rendant compatible l'utilisation du chemin rural par les cycles et par les engins agricoles ;
 • identifier l'itinéraire qui assure la continuité du cheminement d'une commune jusqu'à sa voisine.

Le premier point - technique - relève de la Communauté. J'ai demandé à mon collègue, Hubert PICARD, en charge de la voirie, de solliciter le point de vue de l'entreprise titulaire de ce marché. Mais



Dominique ROSE
Vice-Président

MEMBRES DE LA COMMISSION

- **Michel BANNIER** - Vice-Président
- **Max CLAICH** - Conseiller Suppléant
- **Patrick DENOYELLE** - Vice-Président
- **Gérard DEREL** - Conseiller Titulaire
- **Martial DESFLACHES** - Conseiller Titulaire
- **Gilbert DUVAL** - Conseiller Titulaire
- **Henri GIRARD** - Vice-Président
- **Alain GOBÉ** - Conseiller Titulaire
- **Erwan GOUEDARD** - Conseiller Municipal
- **Rémy GUILLEUX** - Conseiller Titulaire
- **Valérie LEMAITRE** - Conseillère Titulaire
- **Maryan SENK** - Conseiller Titulaire
- **Audrey THARAUD** - Conseillère Suppléante

Nous pouvons citer notamment les projets communautaires suivants :

- un pôle culturel à Évrecy
- un équipement touristique à Laize-Clinchamps
- une crèche à May-sur-Orme
- un pôle enfance-jeunesse à Saint-Martin-de-Fontenay

À ces projets spécifiques, il faut ajouter les programmes de travaux de voirie votés tous les ans et la mise en place d'une programmation pluriannuelle de travaux sur les liaisons douces.

Pour mémoire, les budgets votés en début d'année 2018 sont les suivants :

- Budget principal :**
 - section de fonctionnement pour 6 119 727 €
 - section d'investissement pour 7 493 267 €
- Budget annexe « déchets ménagers » :**
 - section d'exploitation pour 2 163 138 €



COMMISSION N°3

FINANCES, ADMINISTRATION GÉNÉRALE & PERSONNEL

Le budget de l'année 2018 a été un budget de transition qui a vu la fin de la construction des salles de sport à Évrecy et Sainte-Honorine-du-Fay et la prévision des projets pour les années à venir.

- section d'investissement pour 323 889 €
- Budget annexe « extension ZA à Évrecy » :**
 - section de fonctionnement pour 2 096 150 €
 - section d'investissement pour 1 834 042 €

Il est précisé qu'à partir du 1^{er} janvier 2019, la prise de la compétence assainissement engendrera 3 nouveaux budgets annexes : le premier destiné au service d'assainissement autonome (SPANC), le deuxième au service d'assainissement collectif en gestion directe et le troisième pour le service d'assainissement collectif en gestion déléguée.

- RESSOURCES HUMAINES**
La prise de nouvelles compétences à compter du 1^{er} janvier 2019 aura un impact important sur les effectifs de la communauté de communes.
- Tout d'abord la prise de la compétence

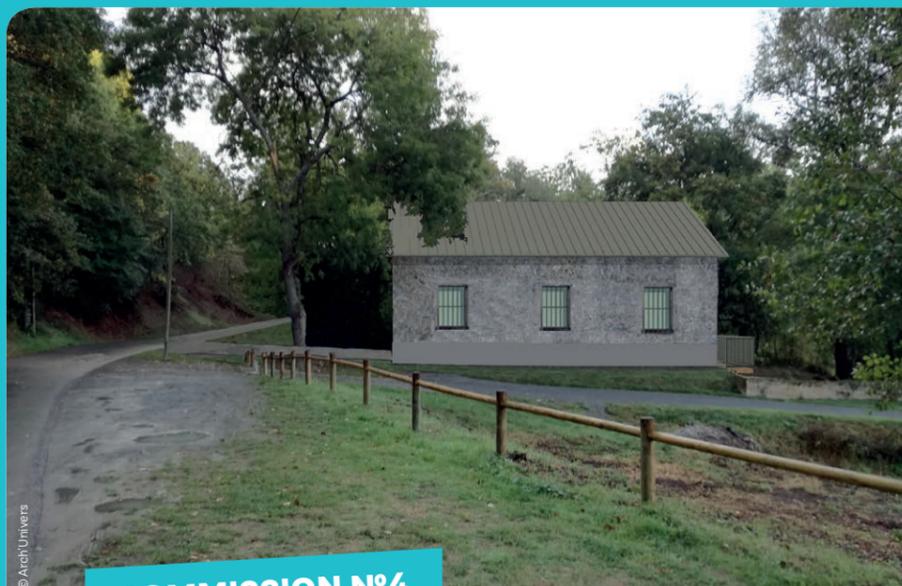
assainissement entrainera l'arrivée de 6 nouveaux agents (4 agents techniques et 2 agents administratifs) actuellement employés par les syndicats.

2 nouveaux agents seront également accueillis à l'occasion de la prise de la compétence « point info 14 » (l'un à Évrecy et l'autre à May-sur-Orme).

DEUX RECRUTEMENTS
2 agents supplémentaires rejoindront la communauté de communes au 1^{er} janvier 2019.

Le premier en qualité de responsable du service technique et le deuxième en qualité de coordonnateur culturel dans le cadre de la signature d'un contrat de développement culturel de territoire avec le Conseil Départemental.

L'intégration de tous ces personnels implique la nécessité de réorganiser les bureaux de la communauté de communes et la réalisation de travaux d'aménagement pour offrir des postes de travail cohérents avec les missions à accomplir. ■



COMMISSION N°4

Ancienne usine électrique au Val de Maizet

ÉTUDES, CONSTRUCTION & ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES

Si, vu de l'extérieur, cette année 2018 a pu paraître plutôt calme pour notre commission, elle a en réalité été bien changée.

Les deux derniers ouvrages communautaires réalisés que sont le gymnase à Évrecy et la salle d'évolution sportive à Sainte-Honorine-du-Fay complètent les équipements sportifs déjà mis à disposition par le gymnase à Fontaine-Étoupefour.

Les autres projets propres à renforcer l'offre en structures ont poursuivi leur gestation. Comme chacun le sait, tout nouveau projet exige des temps d'études techniques, des démarches administratives diverses, qu'il est difficile de comprimer. Les 3 projets suivant sont à ce jour bien avancés et vont entrer en phase de réalisation.

3 PROJETS EN PHASE DE TRAVAUX POUR 2019

• La **réhabilitation de l'ancienne usine électrique du Val de Maizet**, acquise récemment par notre Communauté de communes, afin d'y aménager une base de canoë kayak. Celle-ci sera mise à disposition des clubs nautiques permettant aux scolaires de poursuivre l'initiation à cette activité. Elle sera

également ouverte à l'usage d'un public plus large grâce à sa proximité avec la voie verte.

• La **réalisation de vestiaires-sanitaires sportifs** au niveau des terrains de tennis à Fontaine-Étoupefour, bâtiment qui permettra un accueil digne de ce nom aux pratiquants sur ce plateau sportif.

• Sans oublier le **projet d'Équipement Touristique au pont du Coudray** sur la commune de Laize-Clinchamps (déjà évoqué dans le bulletin n°2).

Ces trois projets sont actuellement en phase de consultation des entreprises, pour des mises en chantier en tout début d'année 2019.

2 PROJETS EN PHASE D'ÉTUDE DE FAISABILITÉ

Deux autres projets sont en phase d'étude de faisabilité. Celui d'un Pôle petite enfance, enfance jeunesse, culture à Saint-Martin-de-Fontenay et éventuellement d'un RAM. Cela renforcera notre offre de locaux dans le domaine de la jeunesse.



Philippe BOUCHARD
Vice-Président

MEMBRES DE LA COMMISSION

- Didier DEGUETTE - Conseiller Suppléant
- Martine DELAUNAY - Conseillère Suppléante
- Gilles DUMENIL - Conseiller Titulaire
- Gilbert DUVAL - Conseiller Titulaire
- Rémy GUILLEUX - Conseiller Titulaire
- Alain LAISNEY - Conseiller Suppléant
- Colette LEGOUPIL - Conseillère Titulaire
- Valérie LEMAITRE - Conseillère Titulaire
- Silvère METAIRIE - Conseiller Municipal
- Laurent PAGNY - Vice-Président
- Martine PIERSIELA - Vice-Présidente
- Franck ROBILLARD - Conseiller Titulaire

L'année 2019 sera également occupée par les études préliminaires concernant le projet de construction d'un **centre culturel communautaire**.

Il rassemblera en son sein deux espaces, l'école de musique & danse ainsi qu'une salle de spectacle.

Cet important équipement sera implanté à Évrecy près du bâtiment multi accueil crèche et RAM, au niveau de l'extension de la zone d'activité, à proximité de l'Intermarché.

Après l'édification de bâtiments à destination du sport (gymnases et salle d'évolution sportive) et de la petite enfance, c'est le volet culturel qui sera abordé avec ce nouvel équipement.

Comme chacun peut le constater, ces études et travaux sont ambitieux et promettent déjà une année bien occupée!

D'autres projets à plus long terme sont déjà annoncés, mais nous aurons bien entendu l'occasion de les aborder ultérieurement dans les prochains numéros. ■



Laurent PAGNY
Vice-Président

MEMBRES DE LA COMMISSION

- Catherine BIDEL - Conseillère Titulaire
- Arnaud GUÉRIN - Conseiller Suppléant
- Georges LAIGNEL - Conseiller Titulaire
- Christian LERÉVÉREND - Conseiller Titulaire
- Henri LOUVARD - Conseiller Titulaire
- Jean-Louis MALAQUIN - Conseiller Titulaire
- Dominique ROSE - Vice-Président

Transition énergétique

- Stéphane JOUIN - Conseiller Municipal
- Gérard MARTIN - Conseiller Municipal

Promotion du tourisme et des liaisons douces

- Arlette ROBIOLLE - Conseillère Municipale
- Mireille BEUVE - Conseillère Titulaire
- Rémy GUILLEUX - Conseiller Titulaire

Un partenariat Région Normandie / CDC Vallées de l'Orne et de l'Odon.

ORIENTATION IMMERSIVE POUR LES COLLEGIENS DES CLASSES DE 4ÈME

Certains secteurs économiques peinent à recruter des collaborateurs formés pour différentes raisons telles que l'évolution sociétale, la représentation faussée ou méconnue des métiers... Cela est préjudiciable pour nos entreprises et nos territoires.

La Région Normandie s'est rapprochée de nous pour mettre en place un projet expérimental d'orientation immersive pour les collégiens des classes de 4ème du collège de Saint-Martin-de-Fontenay. L'idée est de travailler l'orientation chez les scolaires dès le collège.

Le 21 mars 2019, 150 élèves répartis en 12 groupes iront visiter plusieurs entreprises de notre territoire afin de favoriser la découverte des métiers, d'accompagner leur démarche d'orientation et d'activer le réseau des entreprises locales en vue de les fédérer autour d'un projet citoyen.



COMMISSION N°5

Éco-délégués du collège de Saint-Martin-de-Fontenay

ACTIONS EN FAVEUR DE L'EMPLOI, PROMOTION DU TOURISME ET DES LIAISONS DOUCES, TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET RISQUES MINIERS.

Notre communauté de communes est le premier territoire Normand choisi par la Région pour ce projet. Il est également prévu de mettre ce projet en place avec les 4èmes du collège d'Évrecy dans un 2ème temps.

EXPOSITION ITINÉRANTE 2050 DU SDEC ÉNERGIE

L'exposition itinérante installée dans les collèges de Saint-Martin-de-Fontenay puis d'Évrecy a été visitée par les élèves des CM1/CM2 de l'ensemble de nos écoles, les élèves de 6ème ainsi que les élèves de 5ème, 4ème, 3ème du collège de Saint-Martin-de-Fontenay. Elles se sont déroulées du 18 septembre au 7 décembre 2018. 69 collégiens, formés par le SDEC pour être éco-délégués, ont animé les présentations à leurs camarades.

Nous les félicitons et les remercions pour leur implication. Ce sont plus de 1600 élèves qui ont été « sensibilisés » à la sobriété énergétique dans le cadre

de notre engagement avec la Région Normandie « Territoire 100% énergies renouvelables 2040 ».

ENGAGEMENT DÉMARCHE CIT'ERGIE

Nous sommes depuis décembre 2017 « Territoire 100% énergies renouvelables 2040 » et c'est pour cela que nous nous sommes engagés avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) et la Région Normandie à réduire nos consommations d'énergies (sobriété et efficacité) à travers la démarche Cit'ergie déclinaison française du label européen European Energy Award.

C'est le dispositif destiné aux communes et intercommunalités qui s'engagent dans une amélioration continue de leur politique énergie durable en cohérence avec des objectifs climatiques ambitieux. Un label en 3 niveaux récompense pour 4 ans le processus de management de la qualité de la politique énergétique et climatique de la collectivité. ■



COMMISSION N°6

Déchèterie de Baron-sur-Odon

PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT : DÉCHETS MÉNAGERS, DÉCHÈTERIES

Un point sur le service déchets ménagers : attention, des volumes à la hausse !

Durant l'année passée, en dehors des travaux que nous avons réalisés sur les déchèteries (plateformes déchets verts, clôtures, réfection de la couverture sur le local des gardiens de Baron-sur-Odon et remise en service de l'éclairage extérieur) et dans le cadre de la fusion avec la vallée de l'Orne, nous avons travaillé sur l'harmonisation pour le traitement et la collecte des déchets sur l'ensemble du territoire.

Suite à la conclusion du rapport du cabinet d'études et après réflexion de la commission et du conseil communautaire, il a été décidé de prendre le temps pour uniformiser le service. Un calendrier sur 5 ans a été établi.

Nous vous rappelons que l'abonnement au service est obligatoire, que les bacs doivent être présentés fermés et que les sacs en débordement ou au sol ne sont pas collectés.

En 2017, le volume de nos poubelles est reparti à la hausse !!

Alors qu'en 2016 la diminution de 0,53% pouvait laisser espérer une amorce de baisse plus significative du volume de nos déchets, la hausse de 1,71% en 2017 est un mauvais signal.

Quelques chiffres par habitant : 133 kg de déchets dans les bacs gris, 60 kg dans les sacs jaunes et 35 kg de verre déposés dans les colonnes. Au total, nous avons mis à la collecte 3838 tonnes de déchets.

En triant et en recyclant nos déchets, nous réduisons nos besoins en matières premières et limitons l'impact de notre activité sur l'environnement. Grâce à l'instauration de la redevance incitative, le volume de nos déchets avait diminué de 30%. Mais depuis 5 ans, le volume de nos poubelles a augmenté d'un peu plus de 3%. Nous devons, par quelques efforts qui deviendront vite des habitudes, modifier nos comportements pour réenclencher une diminution de production de déchets.

Les déchets recyclables (emballages, verre, textiles, papier, carton) ne doivent



Patrick DENOYELLE
Vice-Président

MEMBRES DE LA COMMISSION

- Chislaine GIGAN - Conseillère Titulaire
- Jean-Pierre GLINEL - Conseiller Titulaire
- Laurent JACQUIN - Conseiller Titulaire
- Jean-Louis LECHEVALIER - Conseiller Titulaire
- Bruno LEGRIX - Conseiller Titulaire
- Catherine LEMAITRE - Conseillère Titulaire
- Christian LERÉVÉREND - Conseiller Titulaire
- Romain MASSU - Conseiller Titulaire
- Maurice PHILIPPE - Conseiller Suppléant
- Maryan SENK - Conseiller Titulaire
- Louis THÉBAULT - Conseiller Suppléant

pas partir à l'incinération avec les déchets ultimes. Certains emballages sont recyclables à l'infini, comme les canettes en alu et les bouteilles et bocaux en verre. Les déchets organiques de cuisine qui représentent en moyenne 80 kg par an et par habitant, peuvent faire du compost. Le compostage permet de réduire de 30% le volume du contenu de nos poubelles.

Un chiffre doit également nous alerter : le taux de refus de tri (sacs jaunes) qui dépasse les 20% en 2017. Trop de déchets non recyclables se retrouvent dans les sacs jaunes. **Bien trier permet d'éviter pour la collectivité et donc pour chacun de nous des surcoûts importants.**

Réduire ses déchets, c'est possible aussi en étant consommateur éco responsable (achats sans suremballage ni emballage individuel, produits en vrac) et en prolongeant la durée de vie de nos objets.

N'hésitez pas, lors des journées portes ouvertes, à aller visiter l'Unité de Valorisation Énergétique de Colombelles, et l'entreprise de recyclage GDE à Rocquancourt. ■



Martine PIERSIELA
Vice-Présidente

MEMBRES DE LA COMMISSION

- Bernard ENAULT - Président
- Mireille BEUVE - Conseillère Titulaire
- Philippe BOUCHARD - Vice-Président
- Béatrice DESMOUCEAUX - Conseillère Municipale
- Laëtitia DESLANDES - Conseillère Titulaire
- Chislaine GIGAN - Conseillère Titulaire
- Alain GOBÉ - Conseiller Titulaire
- Rémy GUILLEUX - Conseiller Titulaire
- Georges LAIGNEL - Conseiller Titulaire
- Colette LEGOUPIL - Conseillère Titulaire
- Jean-Louis MALAQUIN - Conseiller Titulaire
- Nicole POUTREL - Conseillère Municipale

PETITE ENFANCE

Trois Relais Assistants Maternels avec un potentiel de 275 assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s sont présents sur le territoire de la CCVOO : RAM Les Frimousses à Maltot, RAM les Lutins à Évrecy, RAM les Pit'chouns à Saint-Martin-de-Fontenay

Lors de cette année 2018, le travail de partenariat inter-relais s'est mis en place progressivement pour permettre une harmonisation des propositions.

De nouveaux partenariats ont ainsi vu le jour avec des actions et des temps forts : réunions thématiques en direction des assistants(e)s maternel(le)s avec l'intervention d'un thérapeute anthropologue, action à destination des familles autour de la psychomotricité du jeune enfant, action de prévention santé avec la mise en place d'une session de gestes d'urgences pédiatriques, petits concerts en plein air.

Depuis septembre 2018, un travail est réalisé pour élaborer un programme commun d'animations. Ce partenariat



COMMISSION N°7

Jeunes des locaux Ados lors du rallye photos, énigmes à vélo sur et autour de la voie verte (action organisée par le CPIE Vallée de l'Orne)

PETITE ENFANCE – ENFANCE – JEUNESSE ET RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Suite à la rédaction des statuts et à l'étude sur la faisabilité d'une uniformisation, l'année 2018 a été consacrée au calcul des charges à transférer pour une prise de la compétence Enfance-Jeunesse au 1^{er} janvier 2019. Le bilan 2019 présentera donc toutes les structures de la CCVOO.

inter-relais est une vraie richesse et permet une cohérence dans les actions menées sur l'ensemble du territoire. Projets de l'année 2019 : actions de sensibilisation à la santé et à l'environnement, travail autour des émotions et de la relaxation du jeune enfant.

ENFANCE

• Bilan 2018 du Centre de Laize-Clinchamps, Fontenay-le-Marmion et May-sur-Orne gérés par la Ligue de l'Enseignement : plusieurs nouveautés ont eu lieu cette année au sein de l'Accueil de Loisirs comme l'intervention d'un artiste de l'Association Artmonde pour la création de batiks, un partenariat avec l'horticulteur de Laize-Clinchamps pour la réalisation d'un potager hors sol avec des palettes, l'élaboration d'une maquette collective.

• Bilan 2018 du Centre de Saint-Martin-de-Fontenay géré par l'UNCMT : parmi les faits marquants de l'année, cet été, les enfants de l'Accueil de Loisirs ont pu découvrir la jonglerie avec l'Association Bric Arts Brac.

La semaine s'est terminée par un atelier convivial en famille.

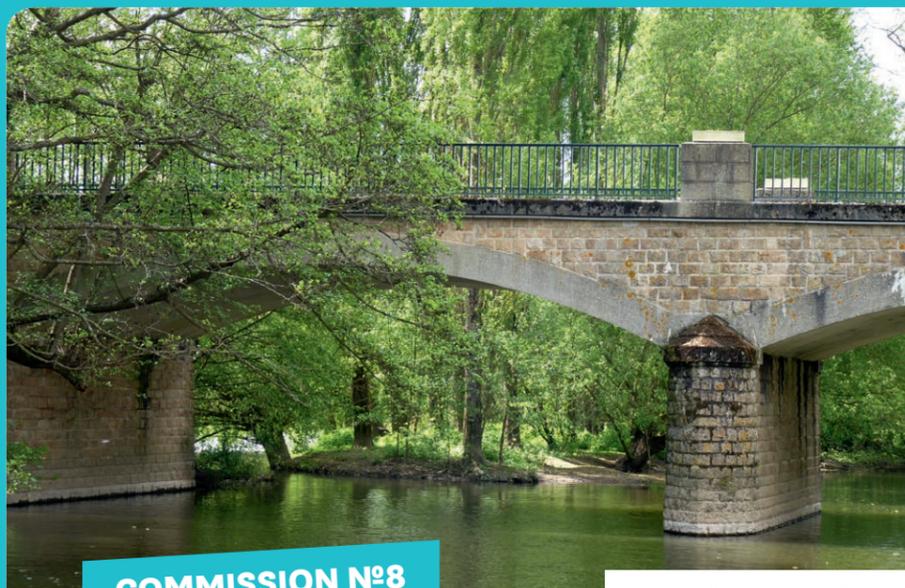
JEUNESSE

Les locaux jeunes de la communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon sont situés sur les communes de May-sur-Orne, Saint-Martin-de-Fontenay, Fontenay-le-Marmion et Clinchamps-sur-Orne. Voici les quelques temps forts de l'année 2018 :

• Réalisation d'un séjour d'été à Port-en-Bessin (projet construit par les jeunes avec des actions d'autofinancement)

• Participation aux opérations « jeunesse » organisées et financées par le Conseil Départemental : Murder Party « So Guillaume » au Château de Caen, visite guidée de l'estuaire en kayak, organisation d'un match de handball.

• Participation aux actions organisées par le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) sur et autour de la voie verte : rallye photos, énigmes à vélo, initiation à la pêche avec la Fédération de Pêche de la Mayenne. ■



COMMISSION N°8

Le pont du Coudray (vu de l'Orme)



Marc BOILAY
Vice-Président

MEMBRES DE LA COMMISSION

- Michel BANNIER - Vice-Président
- Didier BERTHELOT - Vice-Président
- Mireille BEUVE - Conseillère Titulaire
- Martial DESFLACHES - Conseiller Titulaire
- Valérie LEMAITRE - Conseillère Titulaire

COMMUNICATION, ORGANISATION DES ÉVÈNEMENTIELS, ASSOCIATIONS CULTURELLES, ÉCOLES DE MUSIQUE

Après une année d'exercice dans ses nouvelles compétences, la commission n°8 a atteint son régime de croisière.

LA COMMUNICATION

À la mi-janvier, chacun des 11 000 foyers de notre Communauté Vallées de l'Orme & de l'Odon, s'est vu remettre un guide pratique. C'est un instrument à conserver car il offre une foule de renseignements utiles sur les 23 communes de notre nouvelle communauté.

Très vite après, vous avez été destinataires du bulletin n° 2 dans lequel chaque vice-président a expliqué ce qui a été réalisé et quels sont les projets au sein de sa commission.

Cette formule est maintenue car plusieurs d'entre vous ont fait savoir qu'ils apprécient la clarté des explications ainsi formulées.

Nous avons également unifié le visage de notre territoire en implantant des totems, à l'endroit choisi par les municipalités.



Enfin, notre site Internet sera refondu afin de mieux répondre à vos attentes et présenter l'ensemble des compétences de notre communauté de communes.

La rubrique «ça bouge ici» insuffisamment utilisée a été abandonnée.

L'ÉVÈNEMENTIEL

Grâce à la parution du bulletin n°3 fin avril, chacun de vous a pu prendre connaissance des manifestations communautaires. Celles-ci ont bénéficié d'une météo superbe et globalement elles ont rencontré un succès encourageant tous les bénévoles à faire mieux encore. Une autre satisfaction est de voir nos habitants intégrer leur nouvel espace en passant d'une rive à l'autre.

LES ASSOCIATIONS

Un grand climat de confiance s'est établi, et j'ai plaisir à rencontrer les responsables qui font de leur mieux dans leur domaine de compétence. Le focus de ce bulletin est consacré à nos écoles de musique situées à Évrecy et Saint-Martin-de-Fontenay. Ajoutons également une vingtaine d'élèves de l'association Trimaran (sur les communes de Feuguerolles-Bully, Maltot et Vieux).

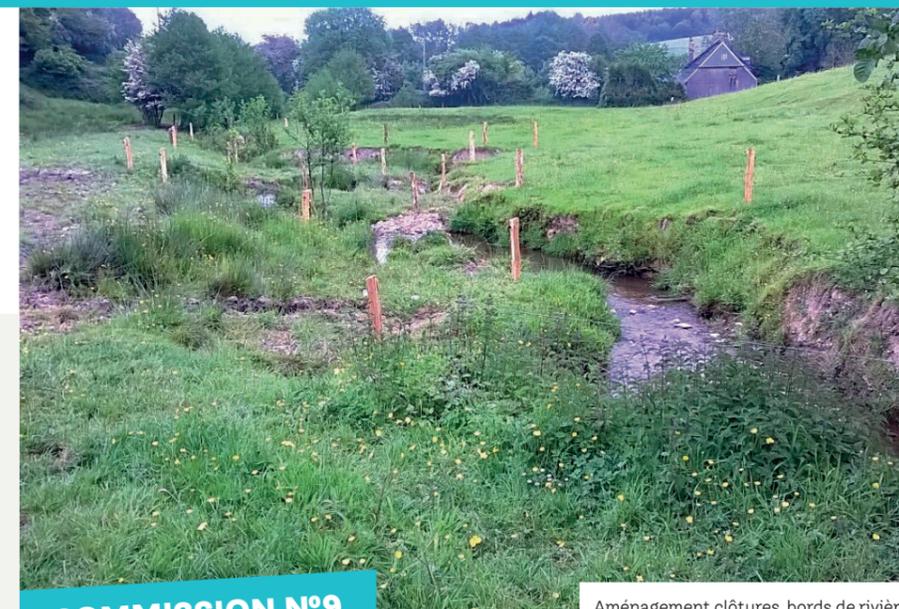
Le soutien que nous devons à ces structures se précise. À Évrecy, la réalisation d'un pôle culturel est acquise. Il comprendra une entrée commune avec une école de musique et une salle de spectacle. Le groupe d'assistance à la maîtrise d'oeuvre a commencé son travail. De nouveaux locaux sont également à l'étude à Saint-Martin-de-Fontenay.

Nous avons enfin un contrat avec le département. Nous allons recruter un animateur culturel qui prendra ses fonctions au 1^{er} janvier 2019.

Dans un premier temps, il assurera le soutien à l'OMAC et aux écoles de musique, ainsi qu'aux chantiers culturels du territoire. À terme, il fera vivre la salle de spectacle communautaire située à Évrecy et travaillera en collaboration avec les responsables de l'association C'est Coisel.

Votre communauté investit également dans le domaine culturel et c'est très bien ! ■

Bonne lecture à tous.
Si vous avez des questions,
n'hésitez pas à appeler
au 02.31.73.11.98



COMMISSION N°9

Aménagement clôtures, bords de rivière



Michel BANNIER
Vice-Président

MEMBRES DE LA COMMISSION

- Mireille BEUVE - Conseillère Titulaire
- Christophe BRAUD - Conseiller Titulaire
- Didier DEGUETTE - Conseiller Suppléant
- Romain MASSU - Conseiller Titulaire
- Franck ROBILLARD - Conseiller Titulaire

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF, GEMAPI, BASSIN VERSANT DE L'ODON

L'année 2018 a été essentiellement marquée :

- par le lancement d'études : sur la gouvernance de la GEMAPI sur le bassin versant de l'Orme et sur la prise de compétence assainissement non collectif en lien avec la commission N° 10 (eau et assainissement collectif),
- le lancement de la première tranche de travaux et de continuité écologique sur le bassin versant de l'Odon.

GEMAPI

La compétence par la communauté de communes est effective depuis le 1^{er} janvier 2018. Comme indiqué dans notre bulletin n° 2, la nécessaire cohérence d'action à une échelle hydrographique pertinente nous a conduits à solliciter le syndicat mixte de lutte contre les inondations dans la vallée de l'Orme. Il a proposé aux neuf intercommunalités incluses dans le périmètre de ce bassin versant de participer à une étude pour la mise en place de cette compétence.

Le coût financier de cette étude sera pris en charge par le syndicat mixte.

L'étude est lancée. Un état des lieux est en cours de réalisation avant la proposition de scénarios puis la restitution de l'étude en juin 2019.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

L'étude pour la prise de compétences eau et assainissement a été lancée à

l'initiative de la commission N° 10 mais la dimension Assainissement Non Collectif (ANC), même si elle reste limitée dans notre communauté de communes (4 communes en ANC, 700 installations au total), a bien été prise en compte. Une restitution de cette étude a été présentée au conseil communautaire du 25 octobre dernier.

Le scénario envisagé serait celui d'une gestion externalisée avec une prestation de service. Elle implique la nécessité d'avoir du personnel dédié pour suivre l'action du prestataire. Les premiers mois de l'année consisteront à mettre en place le service, règlement, tarifs des redevances et de choisir son prestataire.

Dans l'attente, les dispositions seront prises pour assurer la continuité du service et répondre aux urgences (contrôles du neuf et diagnostics ventes).

Dans un second temps, un bilan des contrôles réalisés (ou à réaliser) sera effectué et un programme de réhabilitation

des installations non conformes envisagé avec étude des modalités de subventions.

BASSIN VERSANT DE L'ODON

Le programme de restauration de la continuité écologique des cours d'eau du bassin versant de l'Odon, lancé par les communautés de communes du Pré Bocage Intercom, des Vallées de l'Orme et de l'Odon ainsi que la communauté urbaine de Caen la mer, est entré dans la phase opérationnelle en cette année 2018.

Ces travaux ont pour but de permettre la libre circulation des organismes aquatiques ainsi que le bon déroulement du transport des sédiments et le bon fonctionnement des réservoirs biologiques.

Ce programme de travaux sera poursuivi en 2019 pour un reste à charge de notre communauté de communes de 8 691,94 €. Ils concerneront le secteur compris entre les communes de Bougy et Fontaine-Étoupefour. ■



COMMISSION N°10



Didier BERTHELOT
Vice-Président

MEMBRES DE LA COMMISSION

- Philippe BOUCHARD - Vice-Président
- Patrick BUFFARD - Conseiller Suppléant
- Gilles DUMENIL - Conseiller Titulaire
- Chislaine GIGAN - Conseillère Titulaire
- Henri GIRARD - Vice-Président
- Jean-Pierre GLINEL - Conseiller Titulaire
- Bruno LEGRIX - Conseiller Titulaire
- Henri LOUVARD - Conseiller Titulaire

ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET EAU POTABLE

L'année 2018 a été entièrement consacrée à préparer le transfert des compétences eau potable et assainissement vers la communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon au 1^{er} janvier 2019.

C'est dans un timing très serré que la commission, le cabinet d'études et les attachés territoriaux de la communauté de communes ont collaboré tout au long de l'année 2018 afin de tenir l'échéance fixée par le conseil communautaire de prise de ces compétences au 1^{er} janvier 2019.

Si le travail d'inventaire de l'existant par le cabinet d'études n'a pas généré de difficultés particulières, hormis celles du volume d'informations à collecter et à analyser, la réflexion sur les scénarios de transfert des compétences a, quant à elle, dû composer avec les incertitudes de la loi relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement, qui n'a définitivement été adoptée qu'au début du mois d'août.

Toutefois, les réflexions sur les scénarios de transfert n'ont pas attendu l'adoption de la loi pour être initiées. Seule leur finalisation a été en partie retardée.

AU 1^{er} JANVIER 2019 : UN TRANSFERT À SERVICE IDENTIQUE

Désormais la communauté de communes

se substitue aux syndicats dissous et poursuit l'activité de service public eau potable et assainissement. Au regard de la loi, deux syndicats poursuivent leur existence : le SIVOM de la Vallée d'Hamars pour l'eau potable et le syndicat du Val de Fontenay pour l'assainissement.

Pour l'eau potable, il a été choisi d'étendre l'adhésion à «Réseau», le syndicat mixte d'eau potable de la région de Caen. Ainsi, aux 10 communes adhérentes depuis 2017, s'ajoutent désormais les 9 communes jusqu'alors rattachées aux syndicats du Val d'Odon et d'Évrecy.

Seules restent pour l'instant en dehors de Réseau, les communes de Laize-Clinchamps (Sud Calvados) et La Caine, Montigny et Préaux-Bocage (SIVOM de la Vallée d'Hamars).

Pour l'assainissement, la compétence va être exercée dans la configuration des contrats en cours jusqu'à leurs échéances. Une extension de l'entente de gestion de l'assainissement passée avec Caen la Mer pour les communes de l'ex-SIGO (Baron-sur-Odon, Fontaine-Étoupefour, Grainville-

sur-Odon, Mondrainville), est étudiée pour May-sur-Orne, Saint-Martin-de-Fontenay et Maltot.

Au cours de l'année, parmi les réflexions qui devront être engagées figurent celle de l'organisation des services qui se substitueront aux gestions et contrats transférés. Ces réflexions devront notamment prendre en considération la nécessité d'égalité de traitement de l'usager d'un service public.

POUR SUIVRE LE TRAVAIL DES SYNDICATS

La disparition de syndicats d'eau et d'assainissement, contrainte par la loi NOTRe, reste un moment difficile pour celles et ceux qui les ont gérés. On ne peut que remercier les présidents et délégués communaux qui ont œuvré au sein des syndicats afin d'offrir les services de qualité aux habitants de notre territoire.

La communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon va s'évertuer à poursuivre le travail effectué. ■



COMMISSION N°11

Travaux voirie 2018 commune de Vieux



Hubert PICARD
Vice-Président

MEMBRES DE LA COMMISSION

- Bernard ENAULT - Président
- Joël BARBIER - Conseiller Municipal
- Christian BENARD - Conseiller Suppléant
- Martial DESFLACHES - Conseiller Titulaire
- Gilbert DUVAL - Conseiller Titulaire
- Jean-Pierre GLINEL - Conseiller Titulaire
- Alain GOBÉ - Conseiller Titulaire
- Arnaud GUÉRIN - Conseiller Suppléant
- Jean-Louis LECHEVALIER - Conseiller Titulaire
- Bruno LEGRIX - Conseiller Titulaire
- Yannick LE GUIRIEC - Conseiller Titulaire
- Romain MASSU - Conseiller Titulaire
- Franck ROBILLARD - Conseiller Titulaire

VOIRIE

Depuis le 1^{er} janvier 2018, une compétence élargie aux trottoirs existants sur les routes communales.

La disparité des situations communales commandait que nous trouvions des dispositifs de solidarité permettant une répartition de la charge financière qui soit équitable, réaliste et supportable, tant pour les communes que la communauté de communes. Nous y sommes parvenus grâce à la bienveillance de tous les élus.

C'est ainsi que, dans sa séance du 21 décembre 2017, le conseil communautaire a définitivement adopté cette prise de compétence sur les 230 km de voies communales, y compris les trottoirs existants.

Avec une ligne budgétaire de 700 000 € consacrée à l'entretien et au renouvellement de nos routes. Cela nous permet une programmation conséquente pour répondre aux attentes des usagers. Pour l'année 2018, nous avons inscrit des travaux sur les communes d'Avenay,

VOIRIE ET LIAISONS DOUCES (CONSTRUCTION ET ENTRETIEN)

Une compétence définitivement ancrée dans le paysage communautaire.

Baron-sur-Odon, Laize-Clinchamps, Évrecy, Feuguerolles-Bully, Fontenay-le-Marmion, Grainville-sur-Odon, Maltot, Maizet, May-sur-Orne, Montigny, Préaux-Bocage, Sainte-Honorine-du-Fay, Saint-Martin-de-Fontenay, Vacognes-Neully, et Vieux, soit 16 communes sur 23.

Pour diverses raisons, tous ces travaux ne seront pas terminés au 31 décembre 2018, mais leur financement est assuré avec une mise en œuvre prioritaire au cours du premier semestre 2019.

Intervenir sur une voirie impose des moyens humains et matériels conséquents, occasionnant une gêne momentanée pour les riverains concernés. Qu'il me soit permis de remercier l'ensemble des acteurs, élus communaux, maître d'œuvre, entreprise et riverains pour leur collaboration en bonne intelligence.

LIAISONS DOUCES

Une priorité pour 2018 : permettre à nos

élèves de rejoindre, en toute sécurité, leur collège de rattachement.

Pour le collège d'Évrecy, il s'agit de finaliser la liaison douce entre Esquay-Notre-Dame et le centre bourg d'Évrecy. L'étude est en cours de finalisation et sa réalisation est prévue dans le courant 2019.

Pour le collège de Saint-Martin-de-Fontenay, une liaison douce entre Fontenay-le-Marmion et May-sur-Orne sera construite au cours de l'année 2019.

Des fouilles archéologiques préventives ont été réalisées à la demande de la DRAC et les acquisitions foncières sont en cours de finalisation. La communauté de communes peut maintenant concrétiser ce projet.

D'autres liaisons douces sont à l'étude par les commissions ad hoc et une programmation de travaux sera proposée. Qu'elles soient en site propre ou en voie partagée, le maillage de notre territoire est un atout d'attractivité et de service à nos habitants. ■

SAINT-MARTIN-DE-FONTENAY/MAY-SUR-ORNE/SAINT-ANDRÉ-SUR-ORNE

ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE ET DE DANSE

L'école de musique et de danse accueille 107 élèves (63 en musique et 44 en danse), répartis dans 8 disciplines (formation musicale, piano, guitare, flûte à bec et traversière, batterie et danse). Les cours sont dispensés par 6 professeurs.



Cours de danse

Contact

Syndicat
Intercommunal de
l'école de musique
et de danse
Annexe Mairie-
Bureau A
17 rue de Biganos
14320 Saint Martin
de Fontenay
Tél. 02.31.79.56.16
sivos.smf@orange.fr

■ Du jardin musical (4 ans) jusqu'aux cours adultes, toutes les générations se côtoient.

Des auditions et concerts sont programmés régulièrement. Une collaboration entre les classes de musique et de danse permet aux élèves de présenter un gala qui aura pour thème cette année « Les comédies musicales ».

En coopération avec l'école de musique et de danse :

- Une chorale adulte « La Campanella » d'une cinquantaine de chanteurs
- Une harmonie « Intermezzo » d'une vingtaine de musiciens. ■

Dates à retenir

14 décembre 2018 à l'église de May-sur Orne - 20h30

➤ Concert de Noël de la chorale « la Campanella » et de l'harmonie « Entermezzo »

Mardi 25 juin 2019, Espace Coisel à Saint-André-sur-Orne - 20h

➤ Gala de fin d'année de l'école de musique et de danse « Les comédies musicales »



ASSOCIATION TRIMARAN

Ajoutons une pratique musicale en cours individuels, répartie en deux enseignements,

15 élèves en piano et 2 en guitare, assurée par l'Association Trimaran (communes de Vieux, Maltot et Feuguerolles-Bully). ■

Contact

Tél. 02.31.26.95.71
contact@assotrimaran.fr

ÉCOLE DE MUSIQUE ORNE ODON

L'école de musique Orne Odon accueille 163 élèves. C'est une école associative intercommunale créée en 1991, soutenue financièrement par la communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon et le département du Calvados. Les pratiques collectives et la musique d'ensemble sont au cœur de son enseignement.

PRATIQUES COLLECTIVES

Les pratiques collectives s'organisent autour de :

- 3 ateliers d'initiation musicale pour les 4 à 7 ans,
- ensembles instrumentaux de classes (flûtes, saxophone, violon),
- ensemble de guitares,
- l'orchestre des jeunes,
- l'orchestre créé spécialement pour des concerts à thème,
- l'atelier des musiques actuelles,
- la chorale des enfants,
- l'ensemble vocal des adultes.

PRATIQUES ARTISTIQUES ET DIFFUSION



mini concert au musée de Vieux

Les élèves participent tout au long de l'année aux projets artistiques initiés par les professeurs et à la diffusion musicale dans les différentes communes :

Contact

Vous retrouverez toutes les manifestations et leurs horaires sur le site :

ecoledemusiqueorneodon.wordpress.com
ecoledemusique-orneodon@orange.fr
ou directrice-em.orneodon@orange.fr et 07.86.53.31.21

PARTENARIAT AVEC LES ÉCOLES DE MUSIQUE VOISINES



Concert Samuelito et Paloma PRADAL

L'école de musique Orne Odon partage des expériences et organise des projets communs avec les écoles de musique voisines.

Masterclass de guitare et chant Flamenco puis concert avec SAMUELITO et Paloma PRADAL (2018)

Stage, concerts, événements sont régulièrement proposés aux élèves des écoles partenaires (LAMIDO, LCBO Musique, Pré Bocage et Vassy) mais également aux élèves extérieurs. ■



Programmation musicale 2018-2019

L'école de musique Orne Odon propose cette année encore une saison musicale riche et variée.

- Concert de Noël **jeudi 13 décembre** à Feuguerolles-Bully.
- Concert de l'AMA **samedi 16 mars** en première partie du concert du Melon Jazz Band à l'Université de Caen.
- Concert de musique Celtique **samedi 18 mai** à Sainte-Honorine-du-Fay.
- Concert de guitares et de la chorale des enfants le **jeudi 6 juin** au musée archéologique de Vieux.
- Concert de l'orchestre des jeunes lors de la fête de la famille le **dimanche 16 juin** à Baron-sur-Odon.
- Concert de saxophones le **samedi 6 juillet** à la Galerie d'Art de Maltot.

MÉMO TRI



**QUI PAYE ?
VOUS !**



**L'ESPACE PUBLIC
N'EST PAS UNE POUBELLE !**

**Amendes jusqu'à 1500 €
et saisie du véhicule**

VERRE



Bouteilles, pots, bocaux et flacons
de parfums en verre

TEXTILE



Tous les textiles, vêtements, linge de
maison, chaussures attachées par
paire, même usés ou déchirés

POURQUOI TRIER ?

- ✓ Donner une seconde vie
aux déchets
- ✓ Économiser les matières
premières et préserver les
ressources naturelles
- ✓ Maîtriser le coût de traitement
- ✓ Économiser de l'énergie

**Merci pour votre
implication !**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉES DE L'ORNE & DE L'ODON

2 rue d'Yverdon - 14210 ÉVRECY
Accueil du lundi au vendredi :
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h 30
Tél. 02.31.73.11.98
contact@vallees-orne-odon.fr
www.vallees-orne-odon.fr

PAPIER / CARTON + MÉTAL + PLASTIQUE



Tous les papiers
et emballages en carton



Emballage en métal



Bouteilles et flacons
en plastique

**LES EMBALLAGES DOIVENT ÊTRE VIDÉS DE LEUR CONTENU,
MAIS IL N'EST PAS NÉCESSAIRE DE LES LAVER**

Un doute ? Déposez le déchet avec les ordures ménagères

ORDURES MÉNAGÈRES



Couches, films et sacs en plastique,
restes de repas, pots de yaourt,
barquettes plastique et polystyrène,
pots de fleurs, vaisselle...



DÉCHETS COMPOSTABLES



Restes de repas d'origine végétale,
marc de café, coquilles d'œufs,
épluchures, fleurs coupées, tontes de
gazon, sachets de thé, essuie-tout...



MÉMO TRI

PAPIER



Toutes feuilles de papier toutes
enveloppes (avec ou sans fenêtre)



Tous types de journaux, magazines
et prospectus

VERRE



Bouteilles, pots, bocaux et flacons
de parfums en verre

TEXTILE



Tous les textiles, vêtements, linge de
maison, chaussures attachées par
paire, même usés ou déchirés



SMICTOM DE LA BRUYÈRE

CD 132 A - 14680 GOUVIX

Tél. 02.31.23.84.63

Fax : 02.31.23.48.83

smictomdelabruyere@gmail.com

www.smictomdelabruyere.fr

f Smictom de la Bruyère



CARTON + MÉTAL + PLASTIQUE



Bouteilles et flacons en plastique



Tous types d'emballages métalliques



Tous types de briques alimentaires (avec ou sans bouchon, grande et petite taille)



Tous types de cartonnage

ORDURES MÉNAGÈRES



Couches, films et sacs en plastique,
restes de repas, pots de yaourt,
barquettes plastique et polystyrène,
pots de fleurs, vaisselle...



DÉCHETS COMPOSTABLES



Restes de repas d'origine végétale,
marc de café, coquilles d'œufs,
épluchures, fleurs coupées, tontes de
gazon, sachets de thé, essuie-tout...



UN TERRITOIRE EN ÉVOLUTION



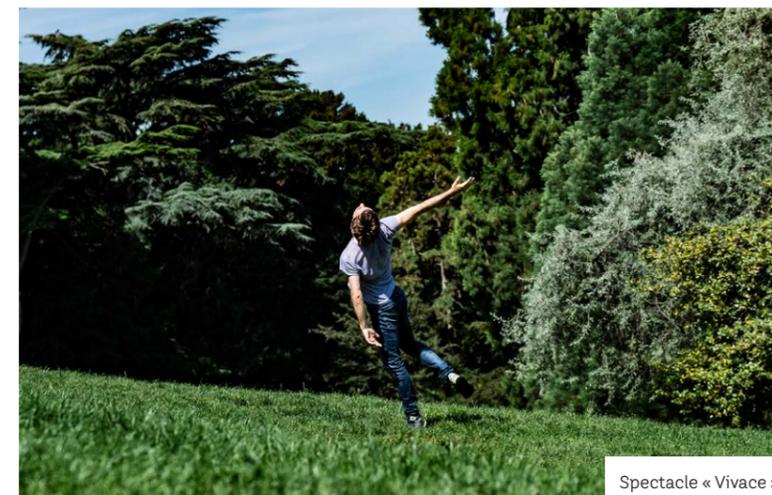
Siège de la CdC

Créée au 1^{er} janvier 2017 de la fusion des territoires communautaires Évrecy-Orne-Odon et Vallée de l'Orne, la communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon rassemble des compétences initialement exercées par ses territoires historiques mais également celles qu'impose la loi NOTRe :

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur,
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme,
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux 1^{er} et 3^o du II de l'article 1^{er} de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage (il n'y a aucune aire d'accueil sur le territoire actuellement),
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés,
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI),
- Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie,
- Politique du logement et du cadre de vie,
- Création, aménagement et entretien de la voirie,
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire,
- Action sociale d'intérêt communautaire,
- Assainissement,
- Eau,
- Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

Au cours de l'année 2018, un travail important a été réalisé en vue de définir l'intérêt communautaire de ces compétences que la communauté de communes doit exercer au service de ses habitants et de son territoire. ■

L'OMAC ÉVRECY-ORNE-ODON



Spectacle « Vivace »

L'OMAC (Organisation de Manifestations et Activités Culturelles) Évrecy-Orne-Odon est une association de bénévoles qui organise, chaque année, en lien avec le Service des Affaires Culturelles du Département, une saison culturelle de « spectacles vivants » en milieu rural. L'OMAC est soutenue par la communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon.

Les spectateurs restent fidèles à la saison culturelle avec plus de deux cents abonnés.

La saison des spectacles 2018/2019 a été présentée le 23 septembre, à la salle des fêtes de Vacognes-Neuilly: une saison riche en diversité, qualité et surprises. **Le Chaos du Chœur**, chorale locale, haute en couleur, a été bien applaudie par les spectateurs venus nombreux.

En octobre, une belle qualité de musique, de chant et d'humour avec **Des étoiles et des idiots**,

un spectacle très apprécié par les spectateurs venus en famille.

En novembre, seul en scène, Thomas Drelon nous a tenu en haleine dans son rôle de **Bashir Lazhar**, un enseignant pas comme les autres, dont le passé... ; « une fable humaniste et lumineuse »,

En décembre, à la salle des fêtes de Vieux, du théâtre classique revisité par une compagnie de Rouen, **Bérénice** de Racine, où de très bons acteurs, proches des spectateurs, les ont embarqués dans une tragédie sublime. ■

Contact

Si vous avez « égaré » le programme distribué en septembre, vous pourrez vous le procurer et réserver vos places auprès d'Isabelle LEMOINE, Communauté de Communes Vallées de l'Orne & de l'Odon, 2, rue d'Yverdon - 14210 Évrecy 02.31.73.11.98 ; omac@vallees-orne-odon.fr

L'équipe de l'OMAC

Vous pourrez DÉCOUVRIR à la salle des fêtes d'Évrecy

26/01/2019



© Bertrand Coussseau

Un spectacle de théâtre et de marionnettes servi par des artistes virtuoses, **Je n'ai pas peur**. Un très beau récit initiatique où suspense, cruauté, tendresse... sont au rendez-vous.

16/03/2019



© Agathe Poupney

Vivace, une chorégraphie contemporaine créée par Alban Richard du Centre chorégraphique de Caen en Normandie. Deux danseurs « résistent » sur un rythme musical soutenu. Des musiques diverses pour un duo qui pulse.

27/04/2019



© Pascal Grédy

Emma la clown et Gérard Morel qui l'accompagne, clôtureront en chanson et humour la saison.

ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES

